

école de la construction!

fédération vaudoise des entrepreneurs

**Brevet fédéral de Chef de projet en
menuiserie/ébénisterie**



MENUISIERS



EBENISTES

Partenariat :

**F R E
+ C
E M**

Après l'obtention du certificat fédéral de capacité, le premier stade de perfectionnement consiste à suivre les cours pour l'obtention du brevet fédéral de chef de projet en menuiserie/ébénisterie.

Ils sont dispensés dans différents centres d'enseignement de Suisse romande, dont celui de Tolochenaz.

C'est le passage obligé pour suivre et obtenir par la suite le diplôme de maîtrise fédérale de menuisier ou d'ébéniste.

Les enseignants sont des professionnels expérimentés qui sauront **faire évoluer les qualités qui seront déterminantes pour ces futurs postes de cadres.**

Il est important de débiter le perfectionnement aussi vite que possible, car les connaissances encore récentes permettent d'avancer rapidement dans le cursus de cours.

Par les différents examens, les candidats devront apporter la preuve qu'ils possèdent les **aptitudes et connaissances requises** pour assumer **les responsabilités de l'ensemble du processus de production d'une entreprise** de menuiserie ou d'ébénisterie.

La fonction de chef de projet, cadre d'entreprise et bras droit du patron, **consiste à rencontrer des clients et des architectes. Il mettra au point les détails d'exécution et les plans de fabrication.**

Le breveté doit également **savoir calculer une réalisation**, la **présenter de manière suggestive** au client et le conseiller. Son expérience professionnelle lui permet de **proposer la meilleure solution** et d'en **assurer la bonne exécution** au sein de l'atelier.

Il veille également à la bonne **utilisation des machines, du bois, des panneaux et des produits dérivés.**

Le salaire est celui d'un cadre technique, il est généralement mensualisé. Les nombreuses expériences acquises par le breveté peuvent lui permettre de devenir à son tour chef d'entreprise.

Objectif	Obtenir le brevet fédéral de chef de projet en menuiserie/ébénisterie. Ce certificat donne également accès à l'examen pour l'obtention du diplôme fédéral de maître menuisier/ébéniste.
Conditions d'admission	Être en possession d'un CFC de menuisier-ère ou d'ébéniste. Avoir des notions informatiques des logiciels Word et Excel. Le Secrétariat d'état à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) décide de l'équivalence des titres étrangers.
Certification	Brevet fédéral de chef de projet en menuiserie/ébénisterie.

Frais d'inscription <i>Sous réserve de modification</i>	Entreprise cotisante CPR¹	Entreprise non- cotisante
Spécialiste de fabrication	CHF 5'930.00	CHF 7'120.00
Exécution de mandat	CHF 5'840.00	CHF 7'010.00
Gestion de projet	CHF 1'780.00	CHF 1'780.00

¹⁾ Les employés dont l'entreprise vaudoise cotise à la Contribution patronale pour la relève – CPR – de la Fédération vaudoise des entrepreneurs bénéficient d'une réduction aux coûts de formation pour le perfectionnement professionnel

- *Toute annulation de la part du participant ou de la participante doit être effectuée par écrit 15 jours avant le début du cours sous déduction d'une participation financière aux frais administratifs.*
- *Tout cours débuté est entièrement dû.*
- *La direction de l'école se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours qui réunirait un nombre insuffisant d'inscription.*
- *Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée.*
- *Les candidats sont tenus d'assurer un taux de fréquentation minimal de 80 % selon le règlement de l'école.*
- *La participation au cours dépend du paiement de la finance d'inscription.*
- *Pour les autres cas, le règlement de l'école (disponible gratuitement au secrétariat) est applicable.*

Aide financière Dès 2018, la Confédération octroie une aide financière (50 % des frais de cours payés) aux personnes se présentant à un examen fédéral (brevet fédéral, diplôme fédéral). Les participants se renseigneront auprès des administrations de leur canton de domicile. Les participants vaudois s'adresseront à l'Ecole de la construction.

Durée Trois modules de formation répartis sur trois ans. Les samedis + 2 semaines bloc durant le 1^{er} ainsi que le 2^{ème} module. Le 3^{ème} module Gestion de projet, sous la responsabilité de la FRECEM, est susceptible de se dérouler également sur quelques vendredis ainsi que plusieurs semaines bloc

Dates (chaque année) Spécialiste de fabrication – SF (FG et FA) : mi-août.
Exécution de mandat - EM : fin août.
Gestion de projets - Gproj : janvier.
Sous réserve de modifications

Délai d'inscription	1 ^{er} juillet.
Renseignements et inscriptions	Coordonnées en bas de la page.
Remarques	<p>Les participants devront être en possession d'un ordinateur portable pour les branches suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Correspondance (Word),• Plan d'atelier et géométrie descriptive (programme de dessin au choix du candidat),• Liste des matériaux (Formule 210/Excel),• Analyse détaillée (Formule 210). <p>Les candidats aux examens finaux doivent pouvoir justifier par un ou des certificats de travail d'une activité professionnelle de 3 ans, au moins, dans le domaine professionnel concerné.</p> <p>La période pendant laquelle se déroule la formation est prise en compte dans les conditions minimales requises aux examens.</p>

Cours de perfectionnement SF – EM - Gproj

	Thèmes	SF	EM	Gproj
A	Relation avec les collaborateurs	52	16	
B	Communiquer de manière efficace		44	
C	Développement de la personnalité		12	
D	Gérer du personnel			
E	Analyser et résoudre les situations		8	
F	Prendre des décisions et les mettre en œuvre	16	64	
G	Fixer les objectifs et surveiller leur mise en œuvre			
H	Analyser, déterminer, mettre en œuvre et améliorer les processus d'entreprise			
I	Tenir compte des facteurs externes de l'entreprise			
J	Utiliser des mesures de marketing pour atteindre les objectifs de vente			
K	Analyser et suivre la situation financière			
L	Calculer, interpréter, suivre et facturer des mandats		64	8
M	Créer et concevoir des projets en fonction des besoins des clients			
N	Présenter des propositions créatives			56
O	Préparer l'exécution des mandats		228	80
P	Préparer la production	32		
Q	Réaliser la production	228		
R	Planifier et mettre en place les moyens de production			
S	Diriger les travaux de montage			16
	Prévention des accidents PERCO	8		
	Travail de projet	12		
	Total partiel	348	436	160
	Total général	944		
Sous réserve de modifications				